

Procès-verbal du Conseil Municipal du 23 octobre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois octobre à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Clairac,
sous la Présidence de Monsieur Michel PERAT, Maire de Clairac.

Etaient présents : Mme VIOLARD Marie-Claude, M. LEOMANT Philippe, Mme VERHAEGHE Carole, MM. SFILIGOÏ Alain, GALLINE Jacques, Mmes TRAMOND Odile, VERMANDE Chantal, MM. ZANARDO Alain, DOMANGE Christophe, Mmes CADORIN Véronique, BLANCHET Cécile, ARNAUD Anne, MM. CABANE Bernard et HEGO Philippe.

Procuration de M. CASSIN à M. LEOMANT
Procuration de M. DELCOUSTAL à M. PERAT
Procuration de Mme SAVIN à M. GALLINE

Etait excusée : Mme Annette GAY

Madame Anne ARNAUD est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et prend place au bureau.

Le Conseil Municipal prend acte du procès-verbal de la dernière séance. Mme VERHAEGHE souhaite apporter une rectification en ce qui concerne les questions diverses : La somme provisionnée pour le voyage scolaire est de 2 000 € et non de 2 000 € par an.

M. le Maire rend compte de la décision du Maire n° 07/14 portant sur la reprise de concession au cimetière de M. Pierre Larchevêque et la n° 08/14 portant sur l'avenant n°1 à la convention d'occupation précaire d'un local communal à usage professionnel.

01.10.14 – Rapport annuel du délégataire 2013 sur le service d'assainissement collectif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, PREND ACTE du rapport annuel du délégataire 2013 d'assainissement collectif.

02.10.14 – Acquisition immobilière 6, place Viçoze.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

EMET un avis favorable à l'acquisition de l'immeuble situé 6 Place Viçoze, cadastré Section AB n° 22 succession VEYRIES pour le mettre hors de danger,

ACCEPTE le prix d'achat à l'euro symbolique.

DECIDE de PRENDRE en charge les frais de régularisation d'attestation immobilière qui s'élèvent à environ 800 €

03.10.14 – Modalités d’affectation de véhicule de service aux agents de la Commune.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des membres présents et représentés,
APPROUVE les modalités d’affectation de véhicules de service avec remisage à domicile
PRECISE qu’une autorisation à remiser le véhicule de service à leur domicile pourra être délivrée à certains agents, et fera l’objet d’un arrêté du Maire.

04.10.14 – Désignation des représentants à la commission de suivi de site du C.S.D.U. de Nicole.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des membres présents et représentés,
PREND ACTE de la création de la commission de suivi de site pour le Centre de Stockage de Déchets Ultimes de Nicole.

DESIGNE deux représentants de la Commune :

- titulaire : **M. Alain ZANARDO**
- suppléant : **M. Alain SFILIGOÏ**

05.10.14 – Questions Diverses

Entretien des rues :

Jacques GALLINE demande à qui revient l’entretien des rues.

Philippe LEOMANT indique que cela incombe à VGA et qu’un inventaire des travaux à réaliser va être fait afin d’établir un échéancier.

Cession de terrain aux riverains de la place du jardin public :

Philippe LEOMANT indique que les riverains sont d’accord sur le principe et l’esquisse des divisions réalisée. On attend l’évaluation des domaines pour achever la procédure.

Une étude est également en cours pour installer du stationnement en épis à cet endroit, avec la mise en place d’un sens unique dans la rue Maubec.

Ouverture Commerces :

Michel PERAT annonce l’ouverture d’un bar (anciennement chez Verdes) vers le 15 novembre et l’ouverture prochaine d’un magasin d’optique.

Egalement, le dossier de marché public est en cours pour la rénovation du magasin « Proxi ».

Concours maisons fleuries :

Marie-Claude VIOLARD informe que Mmes MUCHIUT et CASTERA ont obtenu un prix au concours des maisons fleuries, et souhaite que d’autres personnes s’inscrivent l’année prochaine.
